

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n° 2103-24

L'an deux mille vingt et un, le vingt-neuf mars à 19 heures 15
Le Conseil Municipal de la Commune de CANTARON (Alpes Maritimes)
étant assemblé à huis clos, au lieu habituel de ses séances, après
convocation légale, sous la présidence de Monsieur Gérard BRANDA,
Maire de CANTARON

Conseillers en exercice : 15

Présents : 10 + 4 proc

Votants : 14

Etaient présents : Gérard STOERKEL – Eliane CALDEI-VIDAL – Christian
DI MARTINO – Jean-Marc BLANIC – Pascale PELLETIER – Philippe
ALLEGRI – Béatrice ROZIER – Michel CORSINI – Fabienne GALLI

Absents excusés : Sandrine BARRALIS – Fabrice FONTAINE – Chantal
BARBIER – Patrice MARTIN

Absente : Karine FAGES

Secrétaire : Eliane CALDEI-VIDAL

**Objet : Subventions accordées
Aux différentes associations
Pour 2021**

Monsieur le Maire informe le Conseil que les associations bénéficient, chaque année, d'une aide financière afin de poursuivre leurs activités dans les meilleures conditions possibles.

Compte tenu du contexte sanitaire des douze derniers mois, ces aides ont été réévaluées.

Aussi, Monsieur le Maire propose – au titre de l'année 2021 – les montants suivants :

- Société de Chasse	200,00 €
- Cala Mounta	300,00 €
- Forme Culture et Loisirs	200,00 €
- Les doigts agiles	400,00 €
- Jeux de CANTARON	250,00 €
- Office Cantaronnais des Jeux Fêtes et Traditions	430,00 €
- Les Amis du Rail	120,00 €
- Cantaron Voyages	300,00 €
- Canta Rena	300,00 €

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

- **ACCEPTE** les différents montants - mentionnés ci-dessus - attribués aux associations, au titre de l'année 2021.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Gérard BRANDA

Signé par : Gérard BRANDA

Date : 07/04/2021

Qualité : Maire